



Fiche technique N° TN1614

26-03-2021

Annule et remplace les éditions précédentes

Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.1

- **Plâtre et Dérivés après sous-couche:**
Plâtre - Enduit de Plâtre - Plaques de Plâtre Cartonnées
- **Bois et Dérivés après sous-couche:**
Contre plaqué - Aggloméré - Isorel Dur - Européens Feuillus
- **Maçonneries après sous-couche**
- **Anciennes peintures :**
Hydrodiluables - Glycérophthaliques - Acryliques

Murs & Plafonds Mat Velours

Peinture décorative mat velours en finition

INTERIEUR

9 à 11 m²/L



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Peinture décorative formulée à base de résines acrylique et alkyde en émulsion dans l'eau. Aspect mat velours en finition.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2 / 4a

Destination : INTERIEUR

Pièces à vivre (surfaces murales, plafonds), anciennes peintures et boiseries après sous-couche

Qualités dominantes :

- Masque les défauts du support
- COV < 1g/L
- Très bonne opacité
- Belle blancheur
- Entretien facile
- Lessivable pour les teintes pastelles (Classe 2 selon la norme NF EN 13300 (perte d'épaisseur compris entre 5 et 20 microns après 200 frottements) après 28 jours de séchage).

Caractéristiques pratiques :



= 9 à 11 m²/L (selon le support)



= 1 h



= 6 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- Présentation : Prêt à l'emploi

- Bases disponibles : BTP - BTM - BTF - BTN - BTJ

- Aspect en finition : Velours

- Matériel : Brosse, Rouleau ou Pistolet

- Dilution et nettoyage du matériel : Eau

- Coloration : Système à teinter COLORIMIX® La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0.7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (DTU59-1)

- Conditionnement : 1 L - 3 L - 12 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité (Blanc)** : 1,22 à 1,32 (Densité variable selon les bases)
- **Extrait sec (pondéral)** : 51 à 55 %
- **Taux de Brillance à 60°** : 5%
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010).
Ce produit contient max 1 g/l COV (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants).

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
 - **Sur fonds déjà peints (anciennes peintures brillantes ou satinées)** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
 - **Eliminer totalement les anciens badigeons**.
 - **Fonds poreux (plâtre et dérivés)** : appliquer notre **PRIMAIRE Supports neufs**.
 - **Fonds poreux (bois et dérivés)** : appliquer notre **PRIMAIRE Multi-supports**.
 - **Anciennes maçonneries** : appliquer une sous-couche adaptée.
 - **Sur métaux ferreux** : appliquer notre une sous-couche adaptée.
- Voir les fiches techniques des produits cités.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
 - **Sur fonds déjà peints (fonds blanc et propres)** : appliquer directement une couche de peinture bien fournie.
 - **Sur fonds déjà peints (teintes soutenues)** : appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 6 heures entre les couches.
 - **Appliquer en croissant pour bien répartir la charge**.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLaur Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLaur Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLaur Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : contact@theolaur.com www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015